



## Organisation périscolaire à partir du 22 juin 2020

Les écoles maternelle et élémentaire de Lé vignac reprendront leurs horaires normaux à compter du 22 juin 2020 :

Un protocole sanitaire allégé restera en vigueur. Il contiendra notamment les règles suivantes :

- Respect des gestes barrières et lavage des mains plusieurs fois par jour
- Nettoyage intégral de l'école une fois par jour
- Jeux de récréation autorisés puis désinfectés le soir
- Objets à nouveau partagés entre élèves en classe puis désinfectés le soir
- Distanciation latérale d'un mètre entre les élèves dans les classes
- Maintien des distances sur les temps périscolaires

### Organisation des Alae's :

Horaires de l'accueil école maternelle :

Accueil Alae matin de 7h30 à 8h50

Accueil Alae midi de 11h45 à 13h35

Accueil Alae soir de 16h15 à 18h30

Horaires de l'accueil école élémentaire :

Accueil Alae matin de 7h30 à 8h35

Accueil Alae midi de 11h45 à 13h35

Accueil Alae soir de 16h00 à 18h30

Sur les 2 écoles *le pique-nique devra être fourni par les familles jusqu'au 3 juillet*, en effet les délais d'Elior (fournisseur restauration scolaire) ne nous permettent pas de proposer les repas.

Pour des questions d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir envoyer un mail à [inscriptions.levignac@gmail.com](mailto:inscriptions.levignac@gmail.com) pour la présence de votre enfant sur les temps accueil du matin et du soir jusqu'au 3 juillet 2020

### Mercredis centre de loisirs :

Aucun accueil sur les mercredis après-midi ne sera organisé du 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2020.

### Centre de loisirs été :

Les inscriptions pour le centre de loisirs de cet été sont ouvertes jusqu'au 26 juin 2020, les délais d'annulation ou d'inscriptions durant l'été sont à signaler par mail : [inscriptions.levignac@gmail.com](mailto:inscriptions.levignac@gmail.com) uniquement le mercredi avant 10h pour la semaine d'après.

### Rentrée septembre 2020:

Rappel : Veuillez bien vouloir nous retourner par mail ou en Mairie les documents : règlement, inscriptions cantine, Alae et Alsh de la rentrée 2020/2021.

Merci



Le Maire,  
M. Frédéric LAHACHE